

## Question de Nicolas BESCOND relative aux pistes cyclables

Madame la Préfète,

Depuis de nombreuses années, le Département s'évertue à améliorer le réseau de pistes cyclables pour répondre aux défis environnementaux et de transports. Le Plan des Déplacements du Val-de-Marne 2019-2030, fixe les objectifs prioritaires des transports et déplacements en mettant en avant l'importance du réseau cyclable et en s'efforçant de l'améliorer.

Entre 2019 et 2020, le nombre de cyclistes utilisant quotidiennement leur vélo a augmenté de 80% dans notre Département. Le Val-de-Marne est le 6<sup>ème</sup> département le plus cyclable de France.

De nombreuses associations de cyclistes appellent cependant à une mise en œuvre plus rapide du plan vélo initié par le Département. Elles regrettent également certains choix comme la passerelle de Nogent, ou l'absence de raccordement à vélo n'est pas des plus sûrs et présente une discontinuité du réseau cyclable.

Nous nous félicitons de l'aménagement du Carrefour Pompadour, dont la première phase de l'aménagement du rond-point remonte à début 2020, sous la présidence de Christian Favier, et qui a mobilisé des investissements de l'Etat et du Département.

Les besoins des usagers nécessitent une poursuite du plan d'aménagement mais également d'anticiper les besoins à venir, alors que le Val-de-Marne se fixe pour objectif que la part modale du vélo atteigne 9 % du trafic global d'ici 2030.

Toutefois, d'importantes coupures urbaines subsistent, faute d'inscription de crédits au CPER ou d'engagement de l'Etat à l'image de la RN 6 dans la traversée de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges ou encore de la RN 19 dans la traversée de Boissy.

Le ministre des Transports Clément Beaune dit vouloir faire des Jeux Olympiques la vitrine pour le vélo, demandant aux Préfets de s'assurer qu'aucune discontinuité du réseau ne soit présente.

Dans cette perspective, madame la Préfète, pouvez-vous nous indiquer les moyens que l'Etat entend convoquer pour s'assurer de l'application des

requalifications de voiries nécessaires et pour éviter toute discontinuité de réseaux sur les pistes cyclables.

Alors que les questions environnementales sont toujours plus prégnantes, quels nouveaux projets sur les voiries nationales sont-ils prévus, pour répondre aux besoins croissants des cyclistes à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

**Nicolas BESCOND**

Conseiller départemental - Canton d'Ivry-sur-Seine